Élections professionnelles 2026

Spécial Eure

Directrice de la publication : Claire-Marie Feret - Réalisation : Elfie Demarest - Novembre 2026

Je vote pour la FSU dans les instances départementales

Voter aux élections professionnelles, c'est élire nos représentantes et représentants au niveau ministériel et dans les académies, mais **c'est également choisir nos représentantes et nos représentants dans les instances départementales, les CSA départementaux.** C'est particulièrement important parce que c'est à cet échelon que sont prises bon nombre de décisions, notamment concernant les moyens attribués aux collèges, les enveloppes de DHG, ainsi que les compléments de service ou tous les dispositifs inclusifs (SEGPA, ULIS, etc).

Par ailleurs, de ce CSA départemental émane la **Formation Spécialisée Santé – Conditions de travail**, en charge des questions de santé, de sécurité et de conditions de travail, succédant aux CHSCT.

La FSU est d'ores et déjà en mesure de vous présenter les candidates et les candidats qui vous représenteront au niveau départemental. **Toutes et tous sont des collègues, en poste dans leur école ou leur établissement.** Vous pourrez compter sur elles et eux pour défendre nos conditions de travail !

Mme CHANDAVOINE Cécile, professeure au collège Marcel Pagnol de Gravigny	Mme LE NAGARD Ludivine, professeure au lycée Portes de Normandie de Verneuil sur Avre	Mme MARNIERE Mathilde, PE à l'école élémentaire Louise Michel Val de Reuil
Mme LECLERE DUBOIS Maud (Boussuge), PE à l'école primaire Thomas Pesquet La Chapelle Longueville	Mme ROUSSELIN Elise, PE à l'école Le Petit Charlemagne au Val d'Hazey	M. TROPE Denis, PE BD rattachée à l'école élémentaire le château à St André de l'Eure
Mme LEROUX Alexandra, professeure au collège Jean de la Fontaine Grand Bourgtheroulde	Mme SPARENBERG Elodie, professeure au collège Marcel Pagnol de GravignY	M. BOULIER Alain, professeur au collège des Fougères à Louviers
Mme BARROSO Alexandra, professeure au lycée Aristide Briand	Mme POUILLY Estelle, PLP au lycée Décrétot de Louviers	Mme DUMBOVSKI Christine, professeure au collège Ariane de Vernon
Mme BIZE Manon, PE à l'école élémentaire de l'Illiers-l'Évêque	Mme FOSSEY Alexandra, professeure au lycée Aristide Briand	M. SALMON Sébastien, professeur au collège Croix Maître Renault de Beaumont-le-Roger
















Je scanne pour voter

POUR LA FONCTION PUBLIQUE,
Du 3 au 10 décembre,
je vote FSU !

En décembre 2026, je choisis la FSU !

Du 3 au 10 décembre 2026, je vote FSU !

CAPA seconde degré (enseignant·es, CPE, Psy EN)

Au sein de la CAPA (Commission Administrative Paritaire Académique), nos élus vous accompagnent dans la gestion de votre carrière, pour faire respecter vos droits et améliorer vos conditions de travail : mutations, temps de travail, disponibilité, formation, démissions… C'est aussi elle qui gère les conseils de discipline.

La CAPA est convoquée pour les questions suivantes :

- Refus de titularisation
- Révision de l'appréciation de la valeur professionnelle (Rendez-vous de carrière)
- Refus de divers congés ou de temps partiel

La CAPA émet des avis et permet aux représentants des personnels de faire entendre leurs revendications

CCP "Surveillance Accompagnement" (AESH et AED)

Au sein de la CCP (Commission Consultative Paritaire) Surveillance accompagnement, nos élus vous accompagnent pour faire respecter vos droits et améliorer vos conditions de travail : temps de travail, formation, démissions… C'est aussi elle qui gère les conseils de discipline.

La CCP Surveillance accompagnement est convoquée pour les questions suivantes :
L'instance est convoquée pour des questions liées aux notations, aux congés formation ou mobilité, aux demandes de temps partiels en cas de refus de l'administration…
Elle peut se réunir à la demande de l'agent pour examiner des questions plus spécifiques, liés au temps de travail ou à la disponibilité, aux congés spécifiques etc.
La CCP surveillance accompagnement émet des avis et permet aux représentants des personnels de faire entendre leurs revendications.



CCP ANT (Agents non-titulaires : enseignant·es, CPE, Psy EN)

Au sein de la CCP (Commission Consultative Paritaire) agents non-titulaires, nos élus vous accompagnent dans la gestion de votre carrière, pour faire respecter vos droits et améliorer vos conditions de travail : mutations, temps de travail, disponibilité, formation, démissions… C'est aussi elle qui gère les conseils de discipline.

La CCP Agents Non-Titulaires est convoquée pour les questions suivantes :
L'instance est convoquée pour des questions liées aux notations, aux congés formation ou mobilité, aux demandes de temps partiels en cas de refus de l'administration…
Elle peut se réunir à la demande de l'agent pour examiner des questions plus spécifiques, liés au temps de travail ou à la disponibilité, aux congés spécifiques etc.
La CCP Agents non-titulaires émet des avis et permet aux représentants des personnels de faire entendre leurs revendications.

Je scanne pour voter

Je vote FSU — ÉLECTIONS PRO 3-10 DÉCEMBRE 2026

POUR LA FONCTION PUBLIQUE,
Du 3 au 10 décembre,
je vote FSU !